

États financiers
31 décembre 2025

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du
Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 26 mars 2026

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

États financiers au 31 décembre 2025

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 5 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 7 Tableaux des flux de trésorerie
- 8 Annexe du portefeuille
- 11 Notes annexes

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

États de la situation financière

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	42 649 345 \$	42 077 962 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	124 320	97 804
Montant à recevoir du gestionnaire		7 131
Remboursements à recevoir	1 784	2 008
Intérêts courus	248 876	303 514
Dividendes à recevoir	3 361	2 238
Souscriptions à recevoir	14 716	699 024
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	10 154	-
Total de l'actif	43 052 556 \$	43 189 681 \$
Passif		
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	1 205 389 \$	2 966 498 \$
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	-	202 606
Charges à payer	80 903	328 460
Rachats à payer	1 224 976	69 377
Total du passif	2 511 268 \$	3 566 941 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	40 541 288 \$	39 622 740 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	3 299 493 \$	2 919 247 \$
Série C	2 944 331	2 812 946
Série F	34 297 464	33 890 547
Total de l'actif net	40 541 288 \$	39 622 740 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	269 922	240 166
Série C	204 626	194 705
Série F	3 146 329	3 134 600
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	12,22 \$	12,16 \$
Série C	14,39	14,45
Série F	10,90	10,81
* Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	40 620 310 \$	38 130 800 \$

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	1 689 910 \$	2 080 829 \$
Revenu de dividendes	111 987	141 727
Autres revenus	45 070	18 921
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	34 770	797 842
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus à découvert	253 211	622 122
Profit net (perte nette) de change réalisé	63 788	(452 863)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	(65)	(13 650)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme	212 760	(439 585)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements vendus à découvert	(108 634)	(108 947)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(48 371)	1 710 893
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	2 254 426 \$	4 357 289 \$
Charges		
Frais de gestion	357 394 \$	355 814 \$
Frais bancaires	40 056	82 390
Coûts d'emprunt liés aux actions	36 141	39 428
Frais de dépôt	18 983	25 785
Frais d'administration du Fonds	17 991	18 827
Frais de garde	5 173	5 433
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	2 646	1 677
Honoraires d'audit	1 457	2 402
Honoraires liés au rendement	833	281 406
Droits réglementaires	259	381
Frais juridiques	223	281
Frais liés au comité d'examen indépendant	141	264
Coûts de transaction	13	130
Charge liée à la TVH	(5 466)	(10 122)
Total des charges d'exploitation	475 844 \$	804 096 \$
Remboursement des charges	- \$	(7 132) \$
Total des charges d'exploitation nettes	475 844 \$	796 964 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 778 582 \$	3 560 325
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	114 371 \$	235 392 \$
Série C	131 385	252 874
Série F	1 532 826	3 072 059
Variation du total de l'actif net	1 778 582 \$	3 560 325 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,45 \$	0,98 \$
Série C	0,66	1,35
Série F	0,48	0,91

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	39 622 740 \$	44 167 199 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 778 582	3 560 325
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(1 085 877) \$	(720 510) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(17 741)	(18 783)
À partir des gains en capital nets	(384 842)	(108 487)
Total des distributions	(1 488 460) \$	(847 780) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	609 782 \$	55 791 \$
Série F	4 661 477	4 080 323
Produit total	5 271 259 \$	4 136 114 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(325 650) \$	(255 307) \$
Série C		(12 986)
Série F	(5 497 250)	(11 816 567)
Coût total	(5 822 900) \$	(12 084 860) \$
Distributions réinvesties		
Série A	82 751 \$	56 791 \$
Série C	142 632	141 393
Série F	954 684	493 558
Total des réinvestissements	1 180 067 \$	691 742 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	918 548 \$	(4 544 459) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	40 541 288 \$	39 622 740 \$

Série A

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	2 919 247 \$	2 890 727 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	114 371	235 392
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(71 785) \$	(50 192) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(13)	(12)
À partir des gains en capital nets	(29 210)	(13 943)
Total des distributions	(101 008) \$	(64 147) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	609 782 \$	55 791 \$
Coût des parts rachetées	(325 650)	(255 307)
Distributions réinvesties	82 751	56 791
Total des opérations sur les parts rachetables	366 883 \$	(142 725) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	380 246 \$	28 520 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	3 299 493 \$	2 919 247 \$

Série C

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	2 812 946 \$	2 573 058 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	131 385	252 874
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(104 818) \$	(127 084) \$
À partir des gains en capital nets	(37 814)	(14 309)
Total des distributions	(142 632) \$	(141 393) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Coût des parts rachetées	- \$	(12 986) \$
Distributions réinvesties	142 632	141 393
Total des opérations sur les parts rachetables	142 632 \$	128 407 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	131 385 \$	239 888 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	2 944 331 \$	2 812 946 \$

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Série F

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	33 890 547 \$	38 703 414 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 532 826	3 072 059
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(909 274) \$	(543 234) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(17 728)	(18 771)
À partir des gains en capital nets	(317 818)	(80 235)
Total des distributions	(1 244 820) \$	(642 240) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 661 477 \$	4 080 323 \$
Coût des parts rachetées	(5 497 250)	(11 816 567)
Distributions réinvesties	954 684	493 558
Total des opérations sur les parts rachetables	118 911 \$	(7 242 686) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	406 917 \$	(4 812 867) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	34 297 464 \$	33 890 547 \$

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

Tableaux des flux de trésorerie

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 778 582 \$	3 560 325 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	13 650	-
Perte nette réalisée (profit net réalisé) à la vente de placements	(24 770)	(797 842)
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus à découvert	(253 211)	(622 122)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	48 384	(1 710 763)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements vendus à découvert	108 634	108 947
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	65	13 650
Achat de placements	(23 224 481)	(52 902 519)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	21 022 952	60 507 308
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	-	202 606
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	(10 154)	236 979
Dividendes à recevoir	(1 123)	7 162
Charges à payer	(247 557)	(444 049)
Montant à recevoir du gestionnaire	7 131	212 957
Remboursements à recevoir	224	(1 549)
Intérêts courus	54 638	152 635
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	(202 606)	-
Montant à recevoir des courtiers en placement	-	11 270
Montant à payer à des courtiers en placement	-	(168 542)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(939 642) \$	8 366 453 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(308 393) \$	(156 038) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	5 955 567	4 094 149
Montants payés au rachat de parts rachetables	(4 667 301)	(12 393 341)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	979 873 \$	(8 455 230) \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(13 715) \$	(13 650) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	40 231	(88 777)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	97 804	200 231
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	124 320 \$	97 804 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	1 744 548 \$	2 233 464 \$
Dividendes reçus	113 110	148 889
Intérêts versés	40 056	82 390

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
Actions canadiennes (2,1 %)			
329 896	Aegis Brands Inc.	160 000 \$	133 608 \$
10 643	Bird Construction Inc.	84 246	303 538
	Black Press – 1000817790 Ontario Ltd., actions de		
9 312	cat. A	9 312	9 312
119 969	FLINT Corp.	343 087	163 158
3 929	MDA Space Ltd.	55 006	104 669
	NorthStar Gaming Holdings Inc.		
8 219	Holdings Inc.	3 765	164
	NorthStar Gaming Holdings Inc. (entiercement)		
555		278	11
533	Postmedia Network Canada	1 119	533
352	TC Fund I LP, cat. B	6 014	5 813
1 143	X-Spectrum 1 Inc.	-	309
1 872	X-Spectrum 2 Inc.	-	-
11 978	Pages Jaunes Limitée	145 621	132 596
Total		808 448 \$	853 711 \$
Titres à revenu fixe canadiens (64,2 %)			
96 000	407 International Inc., 4,11 %, 3 octobre 2035	96 025 \$	95 490 \$
2 121 000	Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029	2 045 532	2 123 740
38 000	Bell Canada, 7,85 %, 2 avril 2031	44 954	44 244
342 000	BMO, non garantis de premier rang, 3,731 %, 3 juin 2030-2031	342 000	343 899
454 000	La Banque de Nouvelle-Écosse (cat. 1 supplémentaires), 3,7 %, 27 juillet 2026-2081	409 479	437 171
1 017 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, non garantis de premier rang, 3,616 %, 30 janvier 2031-2032	1 017 000	1 012 578
2 045 000	Canada, 0,25 %, 1 ^{er} mars 2026	2 022 119	2 038 622
5 441 000	Canada, 1,5 %, 1 ^{er} décembre 2031	4 897 067	4 971 991
1 962 000	Canada, 2,75 %, 1 ^{er} juin 2033	1 928 941	1 900 434
550 000	Canada, 3,0 %, 1 ^{er} juin 2034	545 683	537 589
679 000	Canada, 3,25 %, 1 ^{er} juin 2035	683 450	671 678
967 000	Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,6 %, 15 septembre 2035	978 527	967 642
166 000	Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,65 %, 15 juin 2033	171 085	168 894
400 000	Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,25 %, 15 mars 2034	427 736	421 937
353 000	Cineplex Inc., 7,625 %, 31 mars 2029, 144A	353 000	367 819
28 000	Cineplex Inc., 7,75 %, 1 ^{er} mars 2030	29 104	35 627
605 000	Corus Entertainment Inc., 6 %, 28 février 2030, Reg. S	605 000	217 800
329 000	GE Capital Canada, 5,73 %, 22 octobre 2037	336 073	329 086
639 000	Great-West Lifeco Inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 31 décembre 2026-2081	635 000	604 511

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

740 000	Hydro One Inc., 3,9 %, 21 novembre 2033	739 549	738 589
644 000	Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 3,375 %, 19 juin 2026-2081	618 127	619 701
1 638 000	Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 4,1 %, 19 mars 2027-2082	1 588 138	1 555 002
442 000	Nav Canada, 2,924 %, 29 septembre 2051	480 394	323 262
50 000	Banque Royale du Canada, obligations à taux variable, 29 juin 2085 (SOFR +44,911) (\$ US)	37 002	63 272
1 025 000	Banque Royale du Canada, non garantis de premier rang, 3,572 %, 9 décembre 2030-2031	1 025 000	1 020 739
367 000	Banque Royale du Canada, non garantis de premier rang, 3,985 %, 22 juillet 2030-2031	367 000	373 060
50 000	Sobeys Inc., 6,06 %, 29 octobre 2035	51 500	54 095
701 000	Financière Sun Life inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 30 juin 2026-2081	697 191	673 945
500 000	Banque TD (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 31 octobre 2026-2081	486 000	480 084
1 941 000	Banque TD, non garantis de premier rang, 4,133 %, 9 janvier 2032-2033	1 941 000	1 967 471
705 000	TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 15 mai 2067 (LIBOR trimestriel +221) (\$ US)	741 721	858 043
Total		26 340 397 \$	26 018 015 \$
Titres canadiens vendus à découvert (-3,0 %)			
(1 435 000)	Canada, 2,75 %, 1 ^{er} décembre 2048	(1 455 822) \$	(1 205 389) \$
Total		(1 455 822) \$	(1 205 389) \$
Titres à revenu fixe étrangers (11,3 %)			
203 000	Avis Budget Car/Finance, 5,375 %, 1 ^{er} mars 2029, 144A (\$ US)	269 685 \$	271 907 \$
254 000	Avis Budget Car/Finance, 5,75 %, 15 juillet 2027 (\$ US)	321 988	350 422

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe étrangers (11,3 %)			
<i>(suite)</i>			
127 000	Avis, série 2024-2A, 5,13 %, 20 octobre 2028 (\$ US)	171 575	176 890
1 085 000	Hertz, 5 %, 1 ^{er} décembre 2029, 144A (\$ US)	1 055 681	1 017 727
44 000	Lehman Bros Hldg Inc., 4,85 %, 3 septembre 2013 (\$ US)	-	21
359 000	MassMutual Global Funding II, 4,127 %, 15 juillet 2032	358 840	364 042
589 000	MetLife Global Funding I, 4,149 %, 6 juin 2033	589 000	595 352
420 000	New York Life Global Funding, 4,0 %, 17 juin 2032	419 341	422 527
343 000	Pacific Life Global Funding II, 4,195 %, 29 juillet 2032	343 000	348 979
769 000	Spirit Aerosystems Inc., 4,6 %, 15 juin 2028 (\$ US)	891 400	1 056 853
Total		4 420 510 \$	4 604 720 \$
Obligations indexées sur l'inflation (11,2 %)			
396 792	Obligations à rendement réel du Canada, 0,5 %, 1 ^{er} décembre 2050	305 937 \$	288 949 \$
4 100 856	Obligations à rendement réel du Canada, 4,25 %, 1 ^{er} décembre 2026	4 430 131	4 234 272
Total		4 736 068 \$	4 523 221 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires (8,0 %)			
247 782	CIBC, TH LNH (97532465), 3,0 %, 1 ^{er} septembre 2030	247 239 \$	245 727 \$
4	Banque Équitable, TH LNH (97527023), 3,79 %, 1 ^{er} novembre 2028	-	4
308 875	First National, TH LNH (97531888), 3,24 %, 1 ^{er} juillet 2030	307 364	308 495
1 293 005	Banque Royale du Canada, TH LNH (96502783), 3,02 %, 1 ^{er} juin 2030	1 264 598	1 273 717
706 147	Banque TD, TH LNH (97531855), 3,04 %, 1 ^{er} juillet 2030	696 593	700 928
724 513	Banque TD, TH LNH (97532364), 3,14 %, 1 ^{er} septembre 2030	726 165	720 875
Total		3 241 959 \$	3 249 746 \$
Actions privilégiées (5,0 %)			
6 700	BCE Inc. (BCE.PR.AD)	104 807 \$	134 067 \$
5 700	BCE Inc. (BCE.PR.F)	89 093	125 685
4 700	BCE Inc. (BCE.PR.L)	56 416	89 441

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
11 300	Cenovus Energy Inc. (CVE.PR.A)	68 227	278 658
29 300	Enbridge Inc. (ENB.PR.I)	377 755	578 675
100	Société Financière Manuvie (MFC.PR.L)	1 686	2 480
100	Société Financière Manuvie (MFC.PR.M)	1 563	2 485
395 000	Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), actions privilégiées, 4,2 % (GdC à 5 ans + 271), 24 février 2027	395 000	379 660
11 500	Financière Sun Life inc. (SLF.PR.K)	237 245	267 375
100	Corporation TC Énergie (TRP.PR.B)	1 023	1 815
100	Corporation TC Énergie (TRP.PR.D)	1 478	2 439
10 400	Thomson Reuters Corporation (TRI.PR.B)	128 541	155 480
Total		1 462 834 \$	2 018 260 \$
Placements privés (0,7 %)			
92 551	Black Press Group Ltd., 10 %, 22 mars 2029	78 171 \$	83 122 \$
8 000	Strait Crossing Dev. Inc. (amort.), 6,17 %, 15 septembre 2031	8 888	8 196
204 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 6,028 %, 20 février 2027	204 000	209 222
Total		291 059 \$	300 540 \$
Actions américaines (2,7 %)			
3 630	The Boeing Company	774 857 \$	1 081 132 \$
Total		774 857 \$	1 081 132 \$
Total du portefeuille (102,2 %)			
		40 620 310 \$	41 443 956 \$
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,3 %)		124 320 \$
	Autres actifs moins les passifs (-2,5 %)		(1 026 988)
Actif net			40 541 288 \$

Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-valeur) latente
Banque Royale du Canada ¹	16 mars 2026	\$ CA	4 847 959 \$	\$ US	3 536 000 \$	0,729	0,731	10 154 \$

Notes

1. La contrepartie affiche une notation de crédit de AA-.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 14 août 2008, laquelle a été ultérieurement modifiée en déclaration de fiducie cadre et mise à jour en date du 26 novembre 2025, telle qu'elle peut être modifiée et mise à jour à l'occasion. Lors de sa création, le Fonds avait pour dénomination « Fonds d'opportunités de crédit Canso ». Le 19 décembre 2008, le Fonds a commencé ses activités et a procédé au placement de ses parts en vertu d'une dispense de prospectus. Le 11 mai 2020, le Fonds est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié, et il a changé de dénomination pour devenir le « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso ».

L'objectif de placement du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres de créances et de titres du marché monétaire, ou en y étant exposé. Le Fonds utilisera des stratégies de placement non traditionnelles, comme des ventes à découvert et des achats de titres sur marges ou au moyen d'emprunts.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») avec prise d'effet le 31 décembre 2025.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 26 mars 2026.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont

reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2025 et 2024, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits réalisés sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère

raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2025, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables importants

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

Classement et évaluation des instruments financiers :

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications des normes IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Parts en circulation, au début	240 166	252 644
Émission de parts rachetables	49 320	4 731
Rachat de parts rachetables	(26 339)	(21 922)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	6 775	4 713
Parts en circulation, à la fin	269 922	240 166

Série C

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Parts en circulation, au début	194 705	185 680
Rachat de parts rachetables	-	(886)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	9 921	9 911
Parts en circulation, à la fin	204 626	194 705

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Parts en circulation, au début	3 134 600	3 832 950
Émission de parts rachetables	427 035	385 913
Rachat de parts rachetables	(502 911)	(1 130 382)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	87 605	46 119
Parts en circulation, à la fin	3 146 329	3 134 600

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2025, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 6,8 % dans le Fonds (31 décembre 2024 – 7,0 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,25 % pour les parts

de série A, jusqu'à 0,50 % pour les parts de série C et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le gestionnaire a versé 150 284 \$ (31 décembre 2024 – 274 411 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2025, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 13 320 \$ (31 décembre 2024 – 136 619 \$).

Honoraires liés au rendement :

Sous réserve de certaines conditions décrites dans le prospectus du Fonds, le gestionnaire a le droit de recevoir des honoraires liés au rendement (les « honoraires liés au rendement ») sur les parts de série A et de série F correspondant à 20 % du rendement du Fonds qui dépasse le rendement de l'indice d'obligations de sociétés FTSE.

Les honoraires liés au rendement, s'ils sont touchés, sont calculés et comptabilisés mensuellement, et payés annuellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les honoraires liés au rendement comptabilisés par le Fonds se sont chiffrés à 737 \$ (31 décembre 2024 – 249 032 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2025 et 2024.

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	1 919 409 \$	– \$	15 434 \$	1 934 843 \$
Titres à revenu fixe	–	38 613 120	83 122	38 696 242
Actions privilégiées	2 018 260	–	–	2 018 260
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	–	10 154	–	10 154
Total	3 937 669 \$	38 623 274 \$	98 556 \$	42 659 499 \$
Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	1 205 389 \$	– \$	1 205 389 \$
Total	– \$	1 205 389 \$	– \$	1 205 389 \$
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	1 612 649 \$	– \$	15 573 \$	1 628 222 \$
Titres à revenu fixe	–	38 382 008	86 474	38 468 482
Actions privilégiées	1 522 378	356 058	102 822	1 981 258
Total	3 135 027 \$	38 738 066 \$	204 869 \$	42 077 962 \$
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	2 966 498 \$	– \$	2 966 498 \$
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	–	202 606	–	202 606
Total	– \$	3 169 104 \$	– \$	3 169 104 \$

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3		
Solde, au début	204 869 \$	189 899 %
Achats	-	90 854
Ventes	(3 000)	(86 855)
Transferts entrants	-	-
Transferts sortants	(192 000)	-
Profits et pertes réalisés	466	(2 471)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	88 221	13 442
Solde, à la fin	98 556 \$	204 869

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille.

L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds détenait des actions privilégiées de série 1 de FLINT Corp. et des actions privilégiées de série 2 de FLINT Corp., lesquelles étaient classées dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur en raison de l'utilisation de données non observables importantes. Par suite d'une opération obligatoire effectuée par FLINT Corp., ces actions privilégiées ont été automatiquement converties en actions ordinaires de FLINT Corp., lesquelles sont négociées sur un marché actif et sont donc admissibles au classement dans le niveau 1. Au moment de la conversion, ces instruments ont été transférés hors du niveau 3 vers le niveau 1, et leur juste valeur a été établie à 192 000 \$.

Les sections qui suivent présentent de l'information sur les titres de niveau 3 ainsi qu'un résumé des techniques d'évaluation utilisées et de la sensibilité de la juste valeur de ces titres à la variation des données d'entrée.

X-Spectrum 1 Inc.

Prix : 0,27 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre sont les prix de vente attendus des actifs liés au spectre.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des actifs qui constituent l'entreprise pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 40 %, ou de 0,11 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 123 \$ de l'actif net.

X-Spectrum 2 Inc.

Prix : 0,00 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La société et tous ses actifs sont en cours de liquidation. La valeur de liquidation sera probablement nulle, puisque le gestionnaire de portefeuille estime que la valeur de liquidation des actifs sera probablement inférieure au montant des passifs. La principale donnée non observable est la valeur de liquidation des actifs.

Variation de la valeur des données : Le gestionnaire de portefeuille estime qu'il est très improbable que la valeur de récupération des actifs dépasse la valeur des passifs de la société; il considère donc comme très improbable la possibilité d'un quelconque recouvrement sur ce titre.

Black Press – 1000817790 Ontario Ltd., actions de cat. A

Prix : 1,00 \$

Technique d'évaluation : technique du financement par placement privé.

Données non observables : La principale donnée non observable associée à ce titre est le prix établi la dernière fois que la société a mobilisé des capitaux dans le cadre d'un placement privé de titres additionnels.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Variation de la valeur des données : Au printemps 2024, la société s'est soustraite à la protection contre ses créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC »), une loi fédérale canadienne qui permet aux sociétés insolubles dont les dettes dépassent 5 M\$ de se restructurer sous la supervision d'un tribunal. Toutefois, la société a encore une importante dette ayant préséance sur les capitaux propres, de sorte qu'une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 50 %, avec une variation correspondante de 0,50 \$ du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 4 656 \$ de l'actif net.

Black Press Group Ltd., 10 %, 22 mars 2029

Prix : 89,81 \$

Technique d'évaluation : modèle des flux de trésorerie actualisés.

Données non observables : En vertu du modèle, les flux de trésorerie futurs de l'obligation sont actualisés en fonction des rendements de titres de sociétés ayant une notation similaire, ainsi que d'un escompte de liquidité.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible des rendements de titres de sociétés ayant une notation similaire pourrait se traduire par une diminution de 20 %, ou de 17,96 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 16 624 \$ de l'actif net.

TC Fund I LP, cat. B

Prix : 16,52 \$

Technique d'évaluation : modèle d'évaluation élaboré à l'interne.

Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre comprennent les états financiers de TC Fund I pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, la valeur de marché de l'action de Blue Ant, la valeur intrinsèque des bons de souscription de Blue Ant, la valeur comptable des capitaux propres de TC Fund indiquée au bilan de Boreal et de Sing Tao, notre participation de 15 % dans TC Fund I et le montant payable à Rivett LP au moment de la distribution de la société en commandite, par rapport à l'économie d'impôt obtenue.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des placements pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 50 %, ou de 8,26 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 2 906 \$ de l'actif net.

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de crédit		
AAA	46,0 %	28,7 %
AA	5,1	4,2
A	18,2	11,2
BBB	15,7	22,8
BB	7,7	11,7
B	1,5	4,5
CCC	2,5	8,7
D	0,5	-
Sans notation	0,3	2,7

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2025 et 2024.

Au 31 décembre 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Titres à revenu fixe vendus à découvert	- \$	- \$	1 205 389 \$
Charges à payer	-	80 903	-
Rachats à payer	1 224 976	-	-
Au 31 décembre 2024	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Titres à revenu fixe vendus à découvert	- \$	- \$	2 966 498 \$
Charges à payer	-	328 460	-
Rachats à payer	69 377	-	-
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	-	202 606	-

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
31 décembre 2025	8 483 795 \$	13 437 746 \$	15 948 972 \$
31 décembre 2024	1 085 283	24 789 058	9 983 701

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 1 325 700 \$ (31 décembre 2024 – 1 200 569 \$).

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de change		
Dollar américain	12,0 %	27,6 %

Au 31 décembre 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,1 % (31 décembre 2024 – 0,3 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2025, environ 9,8 % (31 décembre 2024 – 9,1 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 197 655 \$ (31 décembre 2024 – 180 474 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited